L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant les réclamations relatives à des terres dans le Manitoba pour lesquelles il n'a pas été accordé de lettres patentes,"

L'honorable M. Aikins a proposé, secondé par l'honorable M. Campbell,

Que le dit bill soit maintenant lu la seconde fois.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Ordonné, que le dit bill soit référé à un comité de toute la Chambre, lundi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Ordonné, que l'honorable M. Vidal, soit nommé membre du comité des banques, du commerce et des chemins de fer.

Un message a été apporté de la Chambre des Communes par le très-honorable Sir John A. Macdonald, comme suit:

CHAMBRE DES COMMUNES, Mercredi, 19 mars 1873

Résolu, qu'il soit envoyé un message au Sénat, priant leurs Honneurs de vouloir bien se joindre à cette Chambre dans la formation d'un comité conjoint des deux Chambres au sujet des Impressions du Parlement, et pour informer leurs Honneurs, que les membres du comité spéciul permanent des Impressions, savoir : Messieurs Beaty, Bellerose, Bourassa, Bowell, Church, Edgar, et les honorables Messieurs Fortin, O'Connor, et Messieurs O'Reilly, Ross (Middlesex), Ross (Prince Edouard), Stephenson, Thompson (Cariboo), Wallace (Norfolk) et Young (Waterloo), agiront comme membres du dit comité conjoint des Impressions.

Ordonné, que le très-honorable Sir John A. Macdonald porte le dit message au Sénat.

Attesté,

A. Patrick; Greffier des Communes.

Et il s'est retiré.

Le messager a été rappelé et informé que le Sénat enverra une réponse par son propre messager.

Sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins, il a été

Résolu, que les honorables MM. Aikins, Bureau, Burnham, Carrall, Chapais, Cochrane Dumouchel, Ferrier, Locke, McLelan (Londonderry); Muirhead, Olivier, Reesor, Simpson et Skead, nommés pour composer un comité jour surveiller les impressions de cette Chambre durant la présente session, soient chargés d'agir de la part de cette Chambre avec le comité de la Chambre des Communes comme comité conjoint des deux Chambres sur les impressions tel que demandé par cette Chambre dans leur message de ce jour.

Ordonné, que la résolution précédente soit communiquée à la Chambre des Communes

par l'un des maîtres en chancellerie.

Alors, sur motion de l'honorable M. Campbell, secondé par l'honorable M. Aikins,

La Chambre s'est ajournée. 19. 19. De mos (in lange) is infrancie de la mande de la company de la